

## L'édito des stagiaires *Cécilienne et Elou*



*C'est une première : pour l'éditorial, la parole est aux stagiaires de la permanence parlementaire...*

### SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- En circonscription
- En images

## En mai, le thermomètre fait ce qu'il lui plaît



La fin du mois de mai a été marquée par une canicule d'une précocité inédite touchant majoritairement l'ouest de l'Europe.

Alors que les températures avoisinaient les 35°, près de 17 départements français sont entrés en vigilance orange.

Pour s'adapter à la chaleur, la question se pose de repenser les rythmes de travail dans les établissements scolaires.

Ceci permettrait de concilier le manque de moyens accordés à la rénovation des bâtiments scolaires à l'amélioration du quotidien des élèves et des équipes pédagogiques.

On le sait, les grosses chaleurs rendent la concentration des élèves plus difficile et la capacité des enseignants à faire cours correctement plus fastidieuse.

Aujourd'hui nombre d'établissements scolaires n'ont pas su s'adapter à la canicule de ce mois de mai et changer leurs habitudes, menant à des situations critiques.

Dans la région, certains jeunes enfants ou élèves ont été contraints, face à l'insalubrité et au manque d'isolation, de passer la journée dans des salles à plus de 30°.

Bien plus qu'un simple « coup de chaud » - minimisé par certains - cet épisode caniculaire n'est que le révélateur de l'impréparation de notre pays vis-à-vis d'une crise climatique inévitable.

Face au réchauffement planétaire, repenser notre rapport au logement et à la ville semble plus que jamais indispensable.

Végétalisation, adaptation des logements... des réponses concrètes doivent être apportées à ces nouvelles problématiques.

Le mois dernier, la députée a eu l'occasion de visiter les locaux de l'entreprise Nobatek à Anglet, spécialisées dans la transition énergétique du bâtiment et du logement (cf. p. 3). Il n'est pas question d'austérité, mais de souveraineté et de sobriété énergétique.

## À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### Langues régionales : un nouveau cadre annoncé



Le 20 mai, le groupe d'études langues régionales auquel j'appartiens a auditionné le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, lequel nous a présenté les grandes lignes d'un futur cadre pour l'enseignement. Il a notamment annoncé la possibilité, d'ici 2028, de passer une épreuve de spécialité du baccalauréat en

langue régionale avec la création d'un statut pour ses dernières. La vigilance reste de mise afin que ces engagements se traduisent rapidement par des mesures concrètes.

Au Pays basque, 45% des élèves du premier degré sont scolarisés en euskara.

### Projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes :

#### une rencontre pour exposer mon opposition au « plaider coupable criminel »

Le 12 mai, je rencontrais le Garde des Sceaux autour du projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes et des évolutions envisagées pour notre système judiciaire. Les échanges ont notamment porté sur plusieurs sujets majeurs : les cours criminelles départementales, les droits des victimes, l'assistance obligatoire d'un avocat pour les majeurs protégés, mais aussi la création d'un dispositif de « plaider coupable criminel », désormais présenté sous l'intitulé de Procédure de Jugement des Crimes Reconnus (PJCR). À cette occasion, une opposition ferme a été réaffirmée à toute procédure qui conduirait à juger un crime en dehors du cadre traditionnel de la Cour d'assises. Les crimes constituent les infractions les plus graves de notre droit. À ce titre, ils doivent continuer à faire l'objet d'un débat public, contradictoire et approfondi devant une juridiction

offrant toutes les garanties nécessaires à la manifestation de la vérité. Le principe du contradictoire est au cœur de notre État de droit. Il permet à chaque partie de faire entendre sa voix, de confronter les arguments et d'éclairer la décision de justice. Pour les crimes, ce principe revêt une importance particulière : il garantit non seulement les droits de la défense, mais aussi la pleine reconnaissance de la parole et des droits des victimes.

Je considère que l'efficacité de la justice ne peut se construire au détriment de ses principes fondamentaux. Réduire les délais ou simplifier certaines procédures ne doit jamais conduire à affaiblir les garanties qui fondent la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire.

Face aux réformes envisagées, la vigilance demeure entière.

### Repas à 1 euro dans les restaurants universitaires : le droit pour tous de se nourrir dignement



Depuis le 4 mai 2026, tous les étudiants peuvent bénéficier du repas à 1 euro dans les restaurants universitaires. Cette mesure marque une avancée majeure pour la justice sociale et constitue une réponse concrète à la précarité qui touche une part importante de la population étudiante.

Cette généralisation est l'aboutissement de plusieurs années de mobilisations menées notamment par les parlementaires du groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale. Parmi eux, Fatima Keloua Hachi a porté ce combat avec détermination afin que chaque étudiant puisse accéder à une alimentation de qualité à un coût abordable.

Au-delà de son impact immédiat sur le pouvoir d'achat, le repas à 1 euro répond à un enjeu fondamental : garantir à chacun le droit de se nourrir dignement. Toutefois, cette victoire ne doit pas masquer les difficultés persistantes. Les CROUS demeurent confrontés à un manque de moyens qui limite leur capacité à répondre pleinement aux besoins des étudiants.

Si une étape importante vient d'être franchie, le combat pour une vie étudiante plus juste et plus digne se poursuit.

# À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Corse : un amendement en faveur du droit à la différenciation



À l'occasion de l'examen, début juin en Commission des lois, du projet de loi constitutionnelle visant à accorder à la Corse un statut d'autonomie au sein de la République, j'ai défendu un

amendement pour élargir le droit à la différenciation à l'ensemble des territoires français.

Porté aux côtés de collègues parlementaires et plus particulièrement de mes deux collègues du Pays basque Peio Dufau et Iñaki Echaniz, cet amendement propose l'inscription dans la Constitution d'un véritable droit à la différenciation territoriale à travers la création d'un nouvel article 72-6. L'objectif est de reconnaître que les réalités géographiques, historiques, linguistiques, sociales ou culturelles propres à certains territoires peuvent justifier des adaptations dans l'organisation institutionnelle et dans l'exercice de leurs compétences.

Si le texte actuellement débattu concerne spécifiquement la Corse, ses

enjeux dépassent largement le cadre insulaire. De nombreux territoires, à l'image du Pays basque, aspirent à disposer d'outils institutionnels mieux adaptés à leurs caractéristiques et aux attentes de leurs habitants. L'amendement que je porte vise ainsi à offrir à tous les territoires qui le souhaitent la possibilité d'évoluer vers des statuts particuliers, dans le respect du cadre républicain. Cette démarche permettrait de concilier unité nationale et prise en compte des spécificités locales.

Rejetée par le rapporteur sans explication détaillée, cette proposition sera néanmoins à nouveau défendue lors de l'examen du texte en séance publique à partir du 16 juin.

### Défenseure des droits :

#### l'accès aux droits, un enjeu démocratique majeur

Le 20 mai, en Commission des lois, nous avons auditionné la Défenseure des droits, Claire Hédon, à l'occasion de la présentation de son rapport annuel 2025 et au terme de son mandat de six ans. Cette audition a été l'occasion de saluer la qualité du travail accompli par elle et ses équipes au service de nos concitoyens.

Le rapport présenté cette année constitue un véritable signal d'alerte sur l'accès effectif aux droits en France. Il met en lumière plusieurs difficultés qui concernent directement la vie quotidienne de milliers de personnes.

La première concerne les démarches administratives liées au séjour des étrangers. Les réclamations dans ce domaine continuent d'augmenter fortement.



Derrière ces chiffres, il y a des situations humaines très concrètes : des salarié.e.s qui ne peuvent plus travailler, des étudiant.e.s dont le parcours est interrompu ou encore des familles plongées dans l'incertitude malgré le respect des procédures.

Le rapport pointe également les limites d'une dématérialisation parfois mal accompagnée. Si le numérique peut simplifier les démarches, il ne doit jamais conduire à exclure celles et ceux qui rencontrent des difficultés d'accès ou d'usage.

Enfin, la Défenseure des droits appelle à renforcer la protection des mineurs face aux risques croissants de la pédocriminalité en ligne. L'évolution des usages numériques impose d'adapter nos dispositifs de prévention et de protection.

Ces constats nous rappellent une exigence fondamentale : les droits ne valent que s'ils peuvent être exercés par tous. C'est pourquoi nous devons rester vigilants afin de garantir des services publics accessibles, protecteurs et à la hauteur des principes de notre État de droit.

## EN CIRCONSCRIPTION



### PiaMUN 2026 : Jouer la diplomatie de demain



Judi 21 mai, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie d'ouverture du PiaMUN 2026 organisée au lycée Saint-Louis Villa Pia.

Les MUN - pour Model United Nations ou Modèles des Nations Unies - sont des simulations diplomatiques dans lesquelles des élèves et étudiant·es reproduisent des débats qui se tiennent à l'ONU.

Pour sa deuxième édition, le PiaMUN s'est articulé autour d'une question centrale : « Comment pacifier le monde de demain ? ».

Pendant trois jours, des élèves du Pays basque ont endossé le rôle de délégués représentants des pays membres, découvrant ainsi l'esprit de la diplomatie internationale et le cadre à la fois exigeant et stimulant des négociations.

Dans un monde toujours plus polarisé, où les crises climatiques, les tensions géopolitiques et les fractures sociales mettent à l'épreuve nos institutions, le dialogue, l'écoute et la capacité à construire des compromis sont les piliers de l'équilibre de demain.

C'est précisément cet esprit que des initiatives comme le PiaMUN contribuent à transmettre aux générations futures.



### Visite de NOBATEK : bâtir la résilience énergétique de demain

Lundi 18 mai, j'ai eu l'honneur de visiter les locaux de l'entreprise NOBATEK à Anglet. Je remercie Monsieur Julien Szabla, directeur général, pour son accueil et la qualité de nos échanges.

Depuis plus de 20 ans, NOBATEK accompagne les acteurs du bâtiment et des territoires dans leur transition énergétique et écologique. Cette société coopérative de 80 collaborateurs réunit ingénieur·es, chercheur·ses et expert·es pour développer des solutions innovantes au service de la rénovation durable.

Nous avons découvert les nouveaux locaux de l'entreprise, inaugurés à l'été 2025. Conçus à partir de matériaux biosourcés, ils illustrent concrètement l'engagement de NOBATEK en faveur de la construction durable. La visite de la halle technique et la présentation

des tests réalisés sur ces matériaux ont permis d'échanger sur le rôle singulier de l'entreprise, à la fois centre de recherche scientifique et de recherche et développement, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment.

L'action de NOBATEK s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique. Alors que le secteur du bâtiment demeure l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, sa transformation est indispensable pour répondre aux défis climatiques. Dans un contexte international incertain et face au risque d'un ralentissement des politiques climatiques, il est essentiel de soutenir les acteurs qui renforcent la résilience de nos territoires et notre souveraineté énergétique. Le logement est un droit fondamental ; il doit être conçu pour durer et faire face aux aléas climatiques.

## EN CIRCONSCRIPTION

### Planning familial : 60 ans de luttes

En 1966, dix ans après la création de l'association, une antenne du Planning Familial a ouvert ses portes à Bayonne. Véritable période d'affirmation de l'égalité entre les sexes, les années soixante ouvrent la voie à une meilleure écoute et représentation du féminisme, et à l'élaboration d'une législation en faveur des droits des femmes.

Soixante ans plus tard, l'antenne compte une cinquantaine de militant-es actif-ves et près de 200 adhérent-es à travers les Pyrénées-Atlantiques. Malgré sa présence sur l'ensemble du territoire, le Planning Familial déplore un désengagement financier constant de l'Etat, qui fragilise ses actions.

#### Liberté, égalité... sexualité

Face à la montée de la tendance réactionnaire mondiale, les droits des femmes apparaissent plus fragiles que

jamais. Il est indispensable de défendre un accès équitable à la santé, la contraception et à un avortement sûr et égal.

Je tiens à saluer le travail remarquable du Planning Familial et apporte mon soutien entier à toutes celles et ceux qui poursuivent le combat pour l'émancipation des femmes.



Le vendredi 22 mai, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'antenne Bayonnaise du Planning Familial, j'ai assisté à la représentation de « Furtives », spectacle de la compagnie de théâtre La baleine Cargo, en partenariat avec l'OARA.

Au fil d'une « insurrection poétique » mêlant théâtre, danse, slam, chant polyphonique, chansigne et street art, les droits reproductifs ont été célébrés avec force et créativité.



### Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 8 mai 1945 : mémoire, hommage et transmission



Le 8 mai 1945, alors que l'Allemagne nazie capitule, la guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Quatre-vingt-un ans plus tard, notre mémoire reste intacte.

Notre devoir aujourd'hui consiste à ne jamais oublier les souffrances de la guerre, les crimes de la barbarie, mais également le courage des femmes et des hommes qui ont combattu la haine.

Cette année, nous leur avons rendu hommage à Bayonne et à Anglet.

À celles et ceux qui ont résisté, parfois au péril de leur vie, pour que triomphe la liberté. Cette date correspond également à l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire coloniale française. Le 8 mai 1945, en Algérie, des manifestations indépendantistes sont durement réprimées par l'armée française, faisant des milliers de victimes.

Se souvenir, c'est transmettre aux enfants l'exigence de vigilance, de respect et d'humanité. N'oublions pas ces victimes.





## 10 MAI à Saint-Pée-sur-Nivelle

Je participais à la 43ème édition de Herri Urrats, grande fête organisée par SEASKA qui célèbre et agit en faveur du développement de la langue basque, notamment en reversant tous les fonds aux ikastola. Cette année les discours ont été offensifs en particulier à l'endroit du gouvernement sur la question des épreuves du baccalauréat en langue basque. L'attention a également été portée sur la construction du nouveau lycée basque de Saint-Palais, qui permettra notamment de désengorger le lycée Etxepare de Bayonne de 180 places, répondant à la demande de plus en plus croissante de faire l'intégralité de sa scolarité en basque.

Cette édition était d'autant plus particulière pour moi qu'elle a lieu pendant des discussions parlementaires sur la question de la langue, avec l'audition du ministre de l'Éducation nationale (voir article page 1) et le projet de loi constitutionnel pour une Corse autonome qui a été discuté en commission de lois.



## 9 MAI

La PASSEM - course relais en faveur de la langue gasconne- est arrivée à Anglet. Pendant 10 jours, elle a traversé 8 départements de la Gascogne, parcourant plus de 2000 kilomètres.



## 24 MAI

Musique, bonne humeur et très grand soleil pour cette nouvelle édition des Fêtes de Boucau.



## 17 MAI

C'est la journée internationale contre les LGBTQIA phobies. J'ai participé, à cette occasion, au rassemblement organisé par les Bascos à Bayonne afin de défendre l'égalité de tous quelle que soit l'orientation sexuelle.



*DU 22 au 25 mai derniers, Boucau organisait ses traditionnelles Fêtes. Des fêtes comme on les aime avec, au menu, de la bonne humeur, du soleil, de la chaleur et aussi de la chaleur humaine, des rencontres, des rires et des souvenirs en partage. Un sans faute pour le nouveau maire Mathieu Horn et toute son équipe municipale !*

## POUR ME CONTACTER



[facebook.com/colette.capdevielle](https://facebook.com/colette.capdevielle)



[x.com/c\\_capdevielle](https://x.com/c_capdevielle)



[instagram.com/capdeviellecolette](https://instagram.com/capdeviellecolette)

### **Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)**

7, chemin de la Marouette  
Espace Toki Lana  
(4ème étage)  
64100 Bayonne

[colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr](mailto:colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr)  
06.84.46.36.33

### **À l'Assemblée nationale**

Colette Capdevielle  
126, rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

[www.colette-capdevielle.fr](http://www.colette-capdevielle.fr)